



5ème w-end de garde a cheval sur 2 mois

Par laurent

Bonjour,
je suis divorce et j'ai un droit de garde 1 3 et 5ème w-end
quand le 5ème w-end est a cheval sur 2 mois comme en janvier et fevrier 2009 doit on le considerer comme le (eme w-end ou le premier de fevrier 2010)
pour ma part il est logique que ce soit le (eme w-end car le samedi 31 janvier
le socui c que mon ex-femme ne l'entend pas ainsi elle me soutient qu c mon premier w-end de fevrier car le 1er fevrier c t dimanche
est ce le samedi ou le dimanche le jour de reference
pour moi le 1er w-end de fevrier c samedi 7 fevrier et je compte les recupere demain vendredi 6 fevrier pour mon droit de garde
si elle refuse et que je suis dans mon je fais quoi je vais porter plainte ?
merci par avance de vos reponses a bientôt

Par caromaiwen

Bonjour
je vous confirme que le 5 ème week end de janvier etait le 31janvier et 1 er février et le 1er week de fevrier le 07/02 et 08/02
Essayer de lui faire entendre raison sinon vous etes aussi en droit de porter plainte.

Par laurent

bonjour j'ai essayé de lui faire comprendre donc je crois que malheureusement je devrais aller porter plainte
merci c la premier fois que je vais porter plainte mais honnetement je n'ai plus que cette possibilte
par contre si je n'ai pas mes enfants ce w-end dois je y aller la semaine prochaine ou non les chercher ?
merci